

Charte régionale pour la prévention des entreprises en difficulté

La prévention des difficultés des entreprises contribue à soutenir l'économie régionale et la préservation des emplois. La précocité de la détection, la prise rapide des premiers contact facilitent la recherche des solutions ; elles sont un critère crucial de réussite.

La précocité de cette intervention suppose fluidité et rapidité des informations, ce qui implique la confiance et la confidentialité entre les partenaires. Egalement, elle atténue le risque d'isolement du chef d'entreprise.

Dans la région des Pays de la Loire, plusieurs dispositifs fonctionnent pour soutenir les entreprises confrontées à des difficultés. Ces dispositifs sont autant de possibilités offertes lors du contact avec les dirigeants d'entreprise.

Les signataires de la charte régionale, parmi lesquels figurent les Experts-Comptables, constituent un réseau des Tiers de Confiance pour l'accompagnement des entreprises en difficulté. Ils s'engagent afin d'accompagner, d'aider et de soutenir les chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés susceptibles d'avoir un impact sur l'activité et sur les emplois de l'entreprise.

[En savoir plus sur le réseau régional de la prévention des entreprises en difficulté - DREETS PAYS DE LOIRE](#)